

Réparer, Réemployer ou Recycler son matériel de sport

Dans moins de 100 jours, la France accueillera le plus grand évènement sportif mondial, évènement suscitant un formidable élan national. Dès 2015 et le projet de candidature de Paris, l'ambition est de léguer par ce temps fort majeur un héritage durable !

Pour contribuer à cet héritage pérenne, l'initiative portée par l'éco-organisme **ECOLOGIC** sur le développement de la filière REP des Articles de Sport et de Loisirs (ASL) tient un rôle majeur en termes d'impact et de changement des réflexes auprès de tous les Français. En effet depuis 2022 tous ces articles peuvent désormais avoir une nouvelle vie grâce à leur tri et leur collecte.

Chaque année, plus de de 100 000 tonnes d'articles de sport et de loisirs sont jetées à la poubelle (source ADEME), soit 10 Tour Eiffel en poids. Un gaspillage désormais évitable grâce à la collecte de ces Articles de Sport et de Loisirs (ASL). Des raquettes de tennis aux vélos, des patins à roulettes en passant par les planches de surf ou les skis, tous les articles (hors textiles et chaussants) peuvent dorénavant être réparés, réutilisés ou recyclés. Pour piloter cette collecte, Ecologic, éco-organisme agréé par l'État pour gérer la fin de vie de ces équipements, veut informer le grand public et mobiliser les collectivités locales dans cette mission.

La collecte :

Ecologic a mis en place un réseau de collecte sur l'ensemble du territoire français qui s'appuie

- Sur les enseignes de sport proposant la reprise gratuite des produits usagés
- Sur les collectivités locales proposant des espaces de collecte dans leurs déchèteries ou à proximité des équipements sportifs pour lesquels elles sont propriétaires majoritairement.
- Sur le réseau des acteurs de l'ESS - économie sociale et solidaire - (ressourceries, recycleries...) dans le but de redonner vie aux produits.
- Sur le réseau des acteurs du sport (fédérations sportives)

En parallèle, des actions de collecte dites « évènementielles » sont organisées tout au long de l'année, partout en France avec le soutien des acteurs publics et privés, des fédérations et des clubs de sport.

[Trouver les points de collecte](#)

Donner une seconde vie aux produits

Les équipements collectés intègrent la filière de prévention et de recyclage afin de privilégier le réemploi, et d'éviter au maximum la production de déchets. Ce n'est que lorsque le réemploi n'est pas possible que le traitement des déchets permet de valoriser au mieux les matières recyclables. Les matières non recyclables sont quant à elles traitées de manière sécurisée et valorisées en énergie, afin d'éviter une éventuelle pollution et la mise en décharge.

**À VOS MARQUES, PRÊTS ? TRIEZ,
DONNEZ, RECYCLEZ !**



Sensibiliser les français et les acteurs du sport

L'activité physique et sportive déclarée Grande Cause Nationale 2024 par le Président de la République bénéficie d'un programme qui rythmera l'année 2024 avant et après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 afin de bâtir un héritage durable bien au-delà des Jeux.

C'est justement dans le cadre de ses missions d'éco organisme qu'Ecologic souhaite sensibiliser le grand public sur le réemploi, le recyclage des Articles de Sport et Loisirs (ASL), promouvoir l'économie circulaire et sensibiliser les français à l'occasion de la tournée de la flamme en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour Ecologic présent sur une cinquantaine de dates :

- Cette tournée est l'occasion d'accompagner et d'accélérer le changement de comportement des usagers et des acteurs du sport en insufflant un message de pédagogie, de solidarité et d'exemplarité.
- Chaque temps fort vise à sensibiliser les Français au cycle de vie de leurs articles de sport et de loisir usagés en vue de les inciter à les déposer dans les divers points de collecte existant pour une gestion responsable de leur fin de vie : réutilisation par les clubs, particuliers, réemploi, recyclage...

Ecologic animera un stand à travers son opération « Entrer dans l'aRRRène » pour sensibiliser le grand public, scolaires, acteurs du sport via des activités ludiques, des quizz, etc.

Elu (e) au sport, directeur(trice) des sports, président (e) d'association sportive, vous souhaitez vous engager ? Vous souhaitez obtenir des informations ? N'hésitez pas à prendre contact avec votre référent territorial d'Ecologic

<https://www.ecologic-france.com/professionnels/collectivites-locales-et-bailleurs/vos-contacts-ecologic.html>

CHIFFRES CLÉS

- 100 000 t d'articles de sport et de loisirs jetés à la poubelle chaque année, selon l'ADEME
- Février 2022 : Agrément d'Ecologic pour démarrer la filière ASL
- 3 000 : Points de collecte ouverts au grand public partout en France
- Objectifs 2024 : 20 000 t collectées par la filière soit 2 Tour Eiffel en poids



A PROPOS

Créé en 2006, ECOLOGIC est un éco- organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles des sports et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin pour la partie des équipements thermiques (ABJth). ECOLOGIC contribue au développement en France d'une économie circulaire fondée sur des activités d'information et de sensibilisation, de réparation, de réemploi, de collecte et de traitement des produits et des déchets.

CONTACT :

Ecologic | Quentin Bellet
Responsable Affaires publiques

Tél : +33 (0)1 76 52 00 04 / Mob : +33 (0)6 31 63 80 51
15 avenue du Centre – 78280 Guyancourt

www.ecologic-france.com
www.e-dechet.com